

Résolution présentée par la délégation du Ghana

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	La protection des femmes accusées de sorcellerie
L'Assemblée Générale,	
Rappelant	que chaque personne, chaque être humain a le droit d'être protégé, respecté et de vivre en sécurité comme dit la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH),
Constatant	que dans certaines régions du Ghana, des femmes sont accusées de sorcellerie sans preuve, souvent parce qu'elles sont âgées, isolées ou différentes,
Alarmée	par le fait que ces femmes sont battues, rejetées par leurs familles ou envoyées dans des "camps de sorcières" où elles vivent sans liberté, dans de véritables prisons à ciel ouvert,
Soulignant	que le Ghana est loin d'être un cas isolé puisque des cas de sorcellerie liée à la violence ont été documentés dans environ 60 pays, soit environ 30 % des pays du monde au cours de la dernière décennie, notamment au Nigéria, au Libéria, au Malawi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Inde, au Népal....mais que le phénomène varie considérablement d'un pays à l'autre,
Consciente	du fait qu'en Tanzanie la croyance dans la sorcellerie est très répandue (plus de 90% de la population y croit) et que des femmes âgées, veuves ou albinos sont régulièrement accusées d'être responsables de malheurs ou de maladies et qu'au Tchad des femmes sont accusées de sorcellerie suite à des épidémies,
Remarquant	que les accusations de sorcellerie touchent souvent des personnes vulnérables et ont des conséquences extrêmement graves : perte de droits, exil, abri informel, violences...
Déplorant	que ces pratiques reposent sur des croyances traditionnelles et des rapports de pouvoir inégalitaires et que, bien que la loi condamne ces violences, la justice locale est souvent impuissante,
Réaffirmant	qu'il faut à la fois protéger ces femmes voire ces enfants et faire changer les mentalités dans la société,
Décide	<ul style="list-style-type: none">-de condamner les violences faites aux femmes accusées de sorcellerie et de demander que les femmes soient protégées-de proposer de fermer tous les camps de sorcières, et de trouver des logements pour les femmes qui y vivent-de suggérer d'organiser des campagnes de sensibilisation dans les villages.

Le texte français fait foi.